



L'édition belge francophone

Texte d'accompagnement du fichier « Présentation des éditeurs belges » ci-joint.

• Un peu d'histoire

Présentation de quelques moments-clés de l'histoire de l'édition belge francophone qui ont façonné le paysage éditorial actuel :

1. Historiquement, la Belgique est une terre d'imprimeurs. Dans le courant des XV^e et XVI^e siècles, le profil de l'éditeur-imprimeur-libraire se développe. Christan Plantin (image de gauche de la page n° 3 du fichier ci-joint) en est l'un des plus illustres représentants.
2. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les imprimeurs se lancent dans la contrefaçon c'est-à-dire la réimpression de livres dont ils ne possèdent pas les droits. Parallèlement, le secteur du livre religieux poursuit son essor. Jean-François Bassompierre (page n° 4) est un exemple représentatif du profil d'imprimeur-libraire actif à cette période. Il imprimait à la fois des ouvrages religieux et des contrefaçons d'ouvrages antireligieux.
3. En 1852, une convention sur le respect de la propriété éditoriale, signée entre la France et la Belgique, met fin à l'ère de la contrefaçon. C'est à cette époque qu'apparaît une véritable édition en Belgique. D'une part, l'édition religieuse est toujours aussi foisonnante avec un ancrage provincial qui permet de comprendre la décentralisation de l'édition belge aujourd'hui. D'autre part, les premiers éditeurs littéraires vont apparaître et investir les niches éditoriales laissées vacantes par les éditeurs français. À la fin du XIX^e siècle, les échanges entre la Belgique et la France se renforcent. C'est ainsi que des auteurs belges commencent à faire carrière à Paris, tandis que des auteurs français se font éditer en Belgique (page n° 5), surtout pour le marché bibliophilique.
4. Au cours du XX^e siècle, les éditeurs belges renforcent leur stratégie d'investissement de niches. C'est ainsi que les éditeurs s'engouffrent dans le domaine de l'édition scolaire et dans celui de la paralittérature, en privilégiant des genres mineurs sans légitimité culturelle à l'époque (le fantastique, le policier, la bande dessinée). Parallèlement, de nouveaux modes d'édition et de diffusion pour toucher de nouveaux publics apparaissent, par exemple le livre de poche (page n° 6).

• Éditer en Belgique

Que signifie être un éditeur belge francophone ? (pages n° 7 à 9)

• Un paysage éditorial décentralisé

La Fédération Wallonie-Bruxelles compte environ 300 éditeurs, en ce compris les éditions liées aux universités, aux académies et aux institutions officielles. (pages n°10 et 11)

Si le paysage éditorial belge est géographiquement dispersé, les grands éditeurs et les filiales de groupes internationaux préfèrent s'installer à Bruxelles.

La capitale accueille également de nombreuses petites entreprises.



- **La production**

Pour la bonne compréhension des chiffres, il est nécessaire de différencier le poids économique du secteur éditorial et l'ensemble du marché du livre. La première donnée concerne la production des éditeurs, c'est-à-dire les livres qu'ils produisent et qu'ils vendent tant en Belgique qu'à l'étranger. La deuxième donnée fait référence à la totalité des achats de livres par les Belges.

Cette partie de la présentation est consacrée au chiffre d'affaires de la production des éditeurs (pages n° 12 à 19).

Le chiffre d'affaires de l'édition belge en 2018 s'élève à 268 millions d'euros, sachant que les éditeurs ne facturent pas le livre au prix auquel le lecteur va l'acheter auprès du libraire et donc que le chiffre d'affaires de la production éditoriale ne sera pas identique à celui du marché du livre.

Le chiffre d'affaires de l'édition belge est tiré par trois secteurs : la BD (52 %), les sciences humaines (26 %) et le scolaire (14 %), qui représentent à eux seuls 90 % de la production.

Autres informations-clés sur la production éditoriale : l'édition numérique représente 24 % du chiffre d'affaires, essentiellement des bases de données professionnelles, et 50 % de la production totale est exportée.

- **Le marché**

Le marché total du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles s'élève à 243 millions d'euros. Il s'agit de la somme de toutes les ventes quelle que soit la provenance des livres (page n° 20). Ce marché dépend fortement de l'importation de livres français (70 à 75 %). Les seuls secteurs éditoriaux qui échappent à cette dépendance sont les éditions scolaires et juridiques.

- **Enjeux & pistes de collaboration**

Quels sont les grands enjeux de demain des éditeurs belges francophones ? (page n° 21).

- **Description des deux associations d'éditeurs**

L'ADEB et Les éditeurs singuliers ont conclu la présentation en décrivant brièvement leur histoire, leurs missions et les projets sur lesquels ils collaborent dont entre autres la plateforme Wallonie-Bruxelles Édition (pages n° 22 à 26).